

La langue arabe entre réalités et idéologie : de la légitimité de la darija au Maroc

Khalil Mgharfaoui

Numéro 13-14, printemps–automne 2021

Langues et idéologies au Maghreb

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1092750ar>

DOI : <https://doi.org/10.17118/11143/19266>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions de l'Université de Sherbrooke (ÉDUS)

ISSN

2369-6761 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Mgharfaoui, K. (2021). La langue arabe entre réalités et idéologie : de la légitimité de la darija au Maroc. *Circula*, (13-14), 154–169.
<https://doi.org/10.17118/11143/19266>

© Khalil Mgharfaoui, 2022



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>



TITRE: LA LANGUE ARABE ENTRE RÉALITÉS ET IDÉOLOGIE : DE LA LÉGITIMITÉ DE LA DARIJA AU MAROC

AUTEUR: KHALIL MGHARFAOUI, UNIVERSITÉ CHOUAÏB DOUKKALI, EL JADIDA

REVUE: *CIRCULA*, NUMÉROS 13-14 : *LANGUES ET IDÉOLOGIES AU MAGHREB*

DIRECTEUR: FOUED LAROSSI, UNIVERSITÉ DE ROUEN NORMANDIE

ÉDITEUR: LES ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ DE SHEBROOKE

ANNÉE: 2021

PAGES: 154 - 169

ISSN: 2369-6761

URI: [HTTP://HDL.HANDLE.NET/11143/19266](http://hdl.handle.net/11143/19266)

DOI: [HTTPS://DOI.ORG/10.17118/11143/19266](https://doi.org/10.17118/11143/19266)

La langue arabe entre réalités et idéologie : de la légitimité de la darija au Maroc

Khalil Mgharfaoui, Université Chouaïb Doukkali, El Jadida
mgharfaoui@gmail.com

1. Introduction

La langue est une réalité linguistique concrète, un système de signes ou « instrument de communication » (Martinet, 1960 : 20) remplissant une fonction et jouissant d'un statut. Mais elle est aussi une représentation et un discours autour de questions identitaires et politiques, voire idéologiques. Le débat autour de la langue arabe se confond dans ces deux dimensions et rend parfois les arguments avancés par les uns, inaudibles pour les autres. Quand certains parlent de données objectives, d'autres évoquent un discours idéologique sur la question.

Depuis plus d'un siècle¹, le débat sur la langue arabe alterne entre des moments de tension et d'autres d'accalmie. La dissension porte essentiellement sur le rapport que doivent entretenir ses deux variétés que nous appellerons « standard » et « darija » (en ce qui concerne la variété orale). Tant qu'une répartition stricte et paisible des rôles et des fonctions entre ces deux variétés étaient acceptées, chacune se déployait dans ses limites définies. L'arabe standard, langue écrite, côtoyait sans problème la darija, variété dialectale parlée.

Avant d'aller plus loin, il nous semble important d'expliquer le sens des termes que nous serons amenés à utiliser dans ce développement pour parler des langues. Plusieurs qualificatifs accompagnent la langue arabe pour en préciser ses multiples facettes. Le choix des termes « standard » et « darija » pour nommer ces deux variétés est dicté par la recherche d'une simplicité qu'on ne voudrait pas une simplification. Nous entendons par « arabe standard » la variété écrite et enseignée dans toutes ses déclinaisons (classique, littéraire, coranique, etc.) Quant à la variété appelée « darija », elle ne prend ici aucune signification péjorative. Nous aurions aussi bien pu l'appeler « arabe parlé » ou « arabe marocain », mais nous avons estimé que ces deux dernières désignations restent réductrices dans la mesure où la variété en question est de plus en plus écrite et que ce phénomène ne se limite pas au seul contexte marocain.

Le terme « idéologie » mérite également d'être précisé. Il est parfois empêtré dans son sens classique lié aux circonstances de son apparition et, plus spécifiquement, la critique marxiste. Nous

1. Depuis le XIX^e siècle et la campagne de Napoléon sur l'Égypte et ce qu'on a appelé « la Renaissance arabe ».

entendons ce mot dans le sens d'un système culturel basé sur une croyance ou pratique symbolique (Thompson, 1987 : 10). Bihr, de son côté, ajoute que « la fonction essentielle [de l'idéologie] est de justifier la situation, les intérêts ou les projets d'un groupement social particulier. » (Bihr, 2011 : 44)

Nous souhaitons, dans cet article, revenir sur le débat autour de la darija au Maroc en analysant les arguments avancés en faveur ou contre son utilisation à l'écrit et dans l'enseignement. Cette question ne cesse de s'exacerber depuis une décennie. Trois événements marquants ont déclenché une polémique nationale suscitant diverses réactions. Le premier événement est un colloque sur l'école organisé à Casablanca, en 2013, par la société civile. Dans l'une de ses recommandations, les participants au colloque ont appelé à l'adoption de la langue maternelle, darija, dans les premières années de la scolarisation. La deuxième « crise » s'est manifestée après la publication du premier dictionnaire monolingue de la darija. Enfin, le troisième épisode de cette saga, qui a fait couler beaucoup d'encre et déclencher² une polémique médiatique, s'est déclaré après l'introduction, en 2018, de mots jugés « dialectaux » dans les manuels d'arabe des classes primaires.

2. Les défis

La langue arabe se déploie dans une large palette de désignations : d'un côté, l'arabe standard, langue écrite, langue de l'élite, de l'enseignement, de la « bonne » littérature, de la presse, de la science, de l'administration et de l'autre côté, l'arabe parlé, dialectal, vernaculaire, langue de l'échange quotidien, langue de l'intimité et langue maternelle, à côté de l'amazighe. Entre ces deux variétés, une répartition fonctionnelle semble s'être installée, les faisant côtoyer paisiblement³.

Cet équilibre s'est ébranlé quand le monde dit « arabe » s'est confronté à l'évidence de sa faiblesse économique et sociale⁴ et que la langue a été identifiée comme un élément fondamental pour sortir du sous-développement. Outil principal dans l'acquisition des sciences et du savoir, la langue arabe est tantôt présentée comme une des manifestations, parfois même la cause, du retard de ces pays et souvent comme le moyen le plus sûr du progrès socio-économique. Dès le début du XIX^e siècle, avec la campagne de Napoléon en Égypte⁵, des penseurs (Mohamed Abduh, al-Tahtawi, Djemâl ad-

2. Le débat s'est déroulé sur les plateaux de télévision (Médi1, la première chaîne) sur les pages des journaux et des médias web (Hespress et plusieurs quotidiens).

3. Les deux variétés, la darija et le standard, se sont réparties les fonctions dans une complémentarité qui les fait se côtoyer sans chevauchement. À chacune sa sphère. La darija relevant du discours oral dans les domaines informels et l'arabe standard ceux de l'écrit, l'enseignement, et l'oral dans les situations officielles, les médias audiovisuels, les prêches du vendredi, etc.

4. Le XIX^e siècle se caractérise par un éveil de la conscience des penseurs arabo-musulmans constatant l'état d'avancement des pays européens et la « décadence » du monde arabe (inhabit) aussi bien économique que sociale et culturelle. Les grandes figures de ce qu'on a appelé la « Renaissance arabe » sont Mohamed Abduh, al-Tahtawi, Djemâl ad-Dîn al-Afghâni... L'époque est aussi marquée par le développement du mouvement orientaliste en art, littérature, mais aussi en linguistique, ethnologie, etc.

5. La campagne a bien débuté deux ans avant le début du XIX^e siècle, mais s'est prolongée jusqu'à 1802.

Dîn al-Afghâni, etc.) ont mis en avant l'importance de la réforme de la langue arabe et sa nécessaire simplification. La généralisation de l'enseignement posa le problème avec plus d'acuité. On se rendit compte, notamment, que la particularité de la langue arabe réside dans la présence d'une variété écrite dite « haute » selon la classification de Ferguson, aujourd'hui remise en cause, à côté d'une variété parlée dite « basse ».

Une panoplie de solutions fut préconisée pour résoudre ce problème. Il y a ceux d'abord qui prônent la simple transposition de la variété orale dans le domaine écrit (Fahmi, 1944 ; Timour, 1956). À l'opposé, certains considèrent que la langue arabe, souvent présentée comme uniforme et inchangée, ne souffre que des complots cherchant à porter atteinte à son patrimoine civilisationnel et religieux (Al Joundi, 1982). Les réformateurs cherchent une voie alternative. Ils estiment que les deux variétés peuvent se rejoindre si la langue arabe accepte l'intégration des termes étrangers et qu'elle révisé sa grammaire dans le sens d'une plus grande souplesse. Ils proposent aussi d'amender la trace écrite pour combler le déficit d'une écriture sans voyelles ou même adopter les caractères latins (Friha, 1955, 1989).

Tendant à minimiser l'écart entre les deux variétés, les défenseurs de l'arabe standard considèrent parfois qu'il s'agit d'une simple question de registre qu'on trouve dans toutes les langues. Il est certain que la darija n'est pas un registre inférieur de l'arabe standard, mais bien une variété couvrant tout le spectre des niveaux de langue depuis le niveau argotique jusqu'au littéraire. Cette variété est celle de l'argot, du parler « relâché » des jeunes, mais en même temps celle du discours policé au sein des familles et elle celle de la poésie *Malhoun*, des chansons et du théâtre.

Les défis qui se posent aujourd'hui à la variété standard de l'arabe peuvent être regroupés dans trois catégories : la concurrence de la darija (Caubet, 2005 ; Miller, 2014 ; Mabrouh et Mgharfaoui 2019) ; la rivalité des autres langues présentes dans le même espace (Massoudi, 2020, Mgharfaoui, 2016) et la complexité intrinsèque liée aux règles grammaticales désuètes et à l'orthographe déficiente (Elmedlaoui, 2019).

Tous ces défis semblent émaner d'une cause première liée à l'évolution que subit toute langue et l'« érosion » du temps qui re façonne son lexique, sa syntaxe et sa phonétique. Le désir de garder l'arabe à l'abri de cette évolution aurait engendré les variétés parlées dans les différents pays du monde arabe. L'idée est *a priori* séduisante et correspond à ce qui s'est produit en Europe avec la langue latine.

La comparaison entre l'arabe standard et le latin s'appuie sur des arguments en apparence convaincants. Les deux langues sont, en effet, des langues écrites différentes des parlers quotidiens. Mais, la trajectoire de l'évolution de l'arabe n'est pas aussi linéaire qu'on ne le croit. En effet, les variétés dialectales ont existé de tout temps et le contexte actuel est différent de celui qu'a connu le latin. En réalité, l'arabe standard ne fait pas que résister, barricadé derrière une forme figée. Il avance et attaque également. Son évolution incontestable se manifeste dans la multitude d'adjectifs qui lui

sont collés : arabe classique, arabe *al-fuṣḥā*⁶, arabe médian, arabe scolaire, arabe journalistique, etc. Ces désignations représentent autant de déclinaisons et de variants de l'arabe écrit. Non seulement cette variété évolue, parfois sans que cela ne soit reconnu, mais elle a aussi, grâce à l'école et à la presse, enrichi les variétés vernaculaires en les dotant de concepts et de termes abstraits. L'écart entre l'arabe standard et la darija a tendance à se réduire du fait de la scolarisation et des médias. L'évolution plaide certainement pour une rencontre des deux variétés avec le temps, mais nous manquons encore d'études approfondies sur ce processus. L'évolution des langues connaît en principe un schéma inverse. Plus le temps passe, plus les variétés s'éloignent l'une de l'autre. L'arabe standard et la darija ont longtemps cohabité dans le même espace sans réellement se mélanger (à chaque variété son domaine et sa fonction). Cette réalité a changé avec la scolarisation et l'extension des médias. L'arabe standard (scolaire et écrit) a pu ainsi enrichir la darija de son lexique riche.

3. Représentation mythique

Cette évolution n'est cependant pas toujours visible. Ainsi, la particularité de l'arabe semble être justement sa résistance pendant plus de 14 siècles⁷ à toute forme d'altération de sa « pureté » nonobstant la réalité de son changement. Al Joundi compte « parmi les caractéristiques les plus marquantes de la langue arabe la capacité qu'ont ses locuteurs aujourd'hui, et après 1500 ans, de comprendre des écrits de l'époque préislamique » (Al Joundi, 1982 : 15 ; notre traduction). Il en conclut que la langue du Coran est bien une langue actuelle et évoque, en termes élogieux, le peu d'emprunts que compte la langue arabe standard.

La prodigieuse richesse du lexique arabe est un autre argument en faveur d'une représentation fantasmagorique de cette langue. Cependant, plusieurs auteurs reconnaissent que seule une partie de ce lexique est réellement « utilisée ». La majorité des mots restent prisonniers des pages du dictionnaire. Al Joundi (1982) cite Al Khalil Ibnou Ahmad, qui parle de manière étonnamment précise de 12 305 412 mots entre ceux utilisés et ceux « négligés ». Dans la même référence on trouve aussi un autre chiffre avancé par Al Hassan Al Zoubaidi, qui parle de 6 699 400 mots arabes, mais dont seulement 5620 sont utilisées et le reste « négligé » (Cité par Al Joundi, 1982 : 8).

Le même auteur ne cite pas moins de dix-huit « qualités » de la langue arabe, dont les deux que nous venons de voir (richesse lexicale et peu d'emprunts aux autres langues). Nous ne souhaitons pas reproduire ici toutes ces qualités. Nous en citons quelques-unes à titre d'exemples. Elles nous aideront à mieux comprendre la perception idéologique et mythique qui entoure le débat autour de l'usage de la darija dans certains domaines réservés. Al Joundi parle ainsi de la langue arabe comme langue « nationale » de centaines de millions d'Arabes et de langue de la pensée, de la culture et de la foi d'un milliard de musulmans (Al Joundi, 1982 : 8). En plus de cette large diffusion qu'on pourrait

6. Variété de l'arabe jugée « éloquante » et seule digne d'être enseignée et utilisée à l'écrit.

7. Nous nous référons ici à l'avènement de l'islam et la fixation d'une variété dans le texte coranique, devenus, par la force de la loi, la référence absolue. Mais, il est évident que la langue arabe est bien antérieure à cet événement.

discuter, la langue arabe serait « la plus proche de la logique. Ses expressions sont justes, maniables et faciles à utiliser par le locuteur pour exprimer ses idées sans difficulté ni artifice » (Al Joundi, 1982 : 10).

Dans cette vision des choses, la primauté est accordée à la langue, et non à la société. Tout semble aller dans le sens de mettre la société au service de la langue, et non l'inverse. C'est aux hommes de se soumettre à la syntaxe et au lexique de la variété standard dans sa forme *fuṣḥâ* (éloquente) et non à celle-ci de se modeler en fonction des réalités sociales et culturelles changeantes. Cette perception vient du caractère sacré accordé à l'arabe comme langue vénérée, une « relique de musée » et non comme un outil et une réalité vivante et changeante.

4. La réalité de l'arabe standard

La réalité linguistique est tout autre. La langue arabe souffre de deux maux, au moins : sa complexité et son manque de vitalité. On peut longuement discuter de la pertinence des deux termes choisis ici. La complexité est en effet une notion floue et relative, mais elle évoque l'extraction, réelle ou au niveau des discours, de cette variété de l'histoire et son confinement dans l'usage élitiste de l'écrit. Quant à la vitalité, nous avons parlé plus haut de l'évolution de l'arabe standard. Aussi, faudrait-il comprendre par le manque de vitalité la coupure marquée de cette variété avec celle parlée dont elle rejette avec fureur les emprunts ou son utilisation comme langue d'enseignement.

Un autre reproche fait à l'arabe standard (auquel la version dialectale n'échappe pas toujours lorsqu'elle passe à l'écrit) est lié à son écriture « défailante » ou « incomplète ». Cette écriture a connu des améliorations importantes depuis le VIII^e siècle. Il est édifiant de noter que cette évolution a été facilement acceptée, quand la langue arabe était en pleine expansion et qu'une résistance farouche s'est manifestée contre toute réforme au XIX^e siècle, lorsque la même langue était, avec toute la société, en déclin marqué.

Au-delà de la langue elle-même, sa trace a également été sacralisée. La langue arabe est présentée comme un don divin offert à Adam. Langue élue par Dieu qui n'a pas voulu seulement que son message y soit transmis, mais qu'il le soit aussi dans l'écriture qui lui est associée. La même vision mythologique fait descendre toutes les langues humaines de cette première langue divine. « Une telle perception de l'origine pourrait expliquer les résistances aux changements considérés comme une "déliquescence" de cet héritage divin » (Mgharfaoui et Barakate, 2020 : 9).

Pour préserver la langue arabe dans sa forme et son expression jugées authentiques, l'argument religieux côtoie souvent l'argument identitaire lié à l'appartenance à une même nation partageant, au-delà de la langue, l'histoire et la culture.

Selon Ernest Renan, les facteurs religieux et linguistique sont deux éléments essentiels dans la construction d'une nation. Mais c'est principalement la dissolution des différences et non leur maintien qui renforce cette entité. C'est pourquoi

l'oubli, et je dirais même l'erreur historique, sont un facteur essentiel de la création d'une nation. (...) l'essence d'une nation est que tous les individus aient beaucoup de choses en commun, et aussi que tous aient oublié bien des choses. (Renan, 1882 : 3)

Cela semble bien le cas des pays arabes fient ce qui les réunit et oublient leurs différences, pourtant évidentes.

Les discours nationalistes sur la langue sont liés à l'apparition des revendications nationales en Allemagne et en Europe de l'Est aux XVIII^e et XIX^e siècles. La légitimité de s'identifier en tant qu'entité politique trouve son fondement dans le partage de la même langue parce que celle-ci n'est pas seulement un outil de communication, mais bien l'incarnation d'une identité unique qui mérite d'être constituée en nation et donc en État.

Ce n'est pas nécessairement la réalité linguistique, mais sa perception qui prime. Les frontières linguistiques dessinent ainsi les limites d'une communauté reconnue comme homogène. Le cas de la langue arabe est emblématique parce que la référence se fait à une variété écrite non parlée et à une conception idéologique de la langue liée principalement à la religion. Toutes les différences et variétés réelles dans la vie pratique sont effacées.

La sublimation de la langue devient le pendant de la valorisation de la nation. Cette démarche est encore plus visible dans le contexte d'une faiblesse réelle. C'est pourquoi la « nation arabe » n'a jamais eu conscience de son unité que quand elle fut confrontée à la réalité de son sous-développement. Dans les situations difficiles et comme réflexe de défense, la réactivation des représentations mythiques de l'identité de la nation est appelée à la rescousse.

Le monde arabe montre un cas étrange d'entité plurielle et variée aussi bien d'un point de vue historique ethnique religieux que linguistique, mais qu'un discours magnifie en une réalité homogène sur la base d'une langue et une religion communes.

Au Maroc, la question linguistique efface la dimension ethnique. La langue arabe sans qu'elle soit la langue maternelle, ni même la langue parlée spontanément par tous les Marocains, est haussée au rang de langue-ciment de la nation. Le territoire national s'estompe au détriment d'un espace plus large fondé sur une perception bâtie sur l'unité linguistique. La forte croyance de partager (voire de parler) la même langue fait violence à la réalité quotidienne qui contredit l'utopie d'une langue unifiante.

5. La darija

Des voix se sont élevées pour faire évoluer la langue arabe standard notamment en simplifiant sa grammaire et son lexique et en enrichissant ce dernier de termes nouveaux. Des propositions sont faites pour résoudre le problème de l'écriture où les voyelles manquent (Friha, 1955 ; Timour, 1956). D'autres chercheurs ont appelé, simplement et directement, à écrire et à enseigner avec la darija. Les atouts de la darija se présentent comme le reflet dans le miroir des défaillances de l'arabe standard. Elle est reconnue comme plus proche des réalités quotidiennes et de l'expression réelle des locuteurs. Cette vitalité en fait en même temps une langue simple, parce que maternelle et acquise spontanément dans le milieu familial et social et non apprise à l'école.

Les premiers appels à l'adoption de la variété dialectale, comme variété écrite, remontent au XIX^e siècle à l'initiative de chercheurs (pas tous linguistes) occidentaux pendant la domination coloniale. Cela suffit pour jeter de la suspicion sur ces appels considérés comme des tentatives d'accompagner « culturellement » l'entreprise coloniale. Mais si les premières voix furent en effet celles de Wilhelm Spitta (1880) et John Selden Willmore (1901), plusieurs auteurs arabes ont suivi leur chemin comme Salama Moussa, Tawfiq El Hakim, Lewis Awad, Anis Friha, Mohamed Timour, etc.

Le passage de l'oral à l'écrit est une entreprise bien complexe. Il ne s'agit pas toujours de transcrire les sons au gré des moyens dont dispose le locuteur. C'est l'impression que donne le foisonnement des messages écrits dans cette variété sur les réseaux sociaux où l'on constate un flagrant manque de règles et de normes. Les utilisateurs recourent aux ressources disponibles, principalement leur intuition orthographique et le clavier à portée de main où des chiffres servent à transcrire des sons spécifiques. Dans d'autres contextes, où le message se veut plus élaboré et recherché, on remarque une tendance à policer l'écriture de la variété dialectale. Elle est alors plus élaborée, notamment par l'intrusion de mots et de tournures syntaxiques venant de l'arabe standard scolaire. C'est le cas, par exemple, des écrits d'El Medlaoui (2019) dans sa grammaire de l'arabe marocain où l'auteur qualifie la variété utilisée de langue arabe de « médiane et policée ».

Rappelons certaines spécificités de la darija. Cette variété s'écarte du standard par bien des aspects. El Medlaoui cite, en ce qui concerne la phonétique, l'apparition des sons emphatiques, la disparition des interdentes et de l'allongement significatif, ainsi que la règle qui interdit la succession de deux sons silencieux (El Medlaoui, 2019 : 17). Sur le plan morphosyntaxique, le même auteur relève la disparition du dual et la limitation des pluriels au cas avec « i » et non « u » dans toutes les situations (فلاحين, معلمين). Il souligne également la disparition, à la fin des mots, des marques de la fonction grammaticale et leur remplacement par l'ordre des mots dans la phrase. Il relève aussi l'apparition de nouveaux mots-outils pour désigner le cas « inaccompli (إكاد / إغادي) ou les mots marquant le but / باش / et l'article indéfini / واحد / ainsi que le pronom relatif / اللي /, etc. (El Medlaoui, 2019 : 17-18).

6. Présentation et analyse du corpus

Dans ce qui suit, nous analysons un corpus fait de textes publiés dans la presse électronique. Nous n'abordons pas la question d'un point de vue statistique pour déterminer si les idées présentées sont largement partagées ou pas. Nous avons sélectionné les affirmations en fonction de leur nature sans nous soucier de l'ampleur du phénomène.

Notre corpus est constitué de dix textes publiés dans les journaux en ligne *Hespress* et *Maghress*. Dans neuf cas, il s'agit d'articles d'opinion et d'information. Le dixième texte rend compte d'un débat organisé par *Hespress*. Nous avons retenu, pour cette dernière publication, 31 commentaires des lecteurs. Tous les textes sont écrits en caractères arabes. Le plus ancien est celui portant sur le débat autour de la sortie du dictionnaire de l'arabe marocain. Il date du 29 décembre 2016. Trois autres textes datent de 2018, quatre de 2019, un de 2020 et un de 2021. Cela montre que la question reste d'actualité et retrouve chaque fois un nouveau souffle pour revenir sur la scène médiatique.

Quand on analyse de plus près les 31 commentaires laissés par les lecteurs, on se rend compte que 20 sont écrits en arabe standard, 6 en darija, 4 en français et un en anglais. Quant à leur teneur, nous les avons classés en fonction de la position dominante de l'auteur : « critique envers l'usage de la darija » ; « en faveur de cette variété » ou « neutre ». Nous avons comptabilisé 16 avis critiques (contre la darija), 13 favorables à la darija et deux neutres. Nous remarquons que la langue utilisée ne reflète pas forcément la position de l'auteur. Si en effet la majorité des commentaires en faveur de l'arabe standard sont écrits dans cette langue, nous comptons deux textes dans cette catégorie écrit en français et deux utilisant la darija. De même, les commentaires défendant la darija sont en partie écrits en arabe standard. Il ne semble donc pas y avoir de corrélation entre les convictions et la pratique rédactionnelle.

Dans les extraits analysés, nous nous sommes arrêtés, dans un premier temps, aux commentaires qui défendent l'arabe standard comme seule expression légitime dans le domaine de l'écrit. Leurs auteurs sont opposés farouchement à toute intrusion de la darija dans les supports écrits (presse, livre, manuel, affiche, etc.) et restent suspicieux quant au projet de sa standardisation. Ils utilisent pour cela plusieurs arguments en puisant dans divers registres. Ces arguments sont présentés selon le champ où ils s'inscrivent. La stratégie consiste à valoriser l'arabe standard, dévaloriser le « dialectal » et avancer des arguments étayant le danger de cette dernière « variété » pour l'identité religieuse, nationale et pour l'enseignement. Nous terminerons par les arguments touchant à la langue elle-même et prenant en considération l'aspect pragmatique.

7. Stratégie de valorisation/dévalorisation

Le débat sur les deux variétés de l'arabe emprunte plusieurs chemins et porte sur plusieurs aspects. Une série d'arguments sont avancés dans des couples en opposition. On trouve ainsi des arguments linguistiques intrinsèques : langue capable/incapable ; riche/pauvre ; etc. ; des arguments culturels : langue de l'identité/de l'assimilation ; des arguments politiques : langue de l'unité/de la division ; des arguments religieux : langue de Dieu/langue des hommes ; des arguments économiques : langue du développement/du sous-développement ; des arguments sociaux : langue de l'élite/langue du peuple, langue de la rue ; des arguments pédagogiques : langue de l'écrit et de l'école/langue de l'oral et de la rue. Dans cette série d'opposition, on voit à l'œuvre une démarche de valorisation/dévalorisation où l'arabe standard est considérée comme supérieure, à tous points de vue, à la darija.

8. Danger pour l'identité religieuse

Le projet du dictionnaire de la darija ainsi que l'introduction de mots de cette variété dans le manuel scolaire sont jugés comme une attaque contre l'arabe standard. Dans l'esprit des gens, les deux variétés sont bien dans un rapport d'opposition. Elles ne peuvent coexister que si elles respectent une répartition fonctionnelle de leur espace : l'arabe standard pour l'écrit et la darija pour l'oral. Tout débordement de la darija sur le territoire de l'arabe standard est senti comme une tentative de déloger ce dernier et le remplacer. Les deux variétés sont opposées sur une échelle de valeurs où l'arabe standard est présenté comme la langue de la civilisation, de la culture et de la religion.

Soyons attentifs. Aujourd'hui, on cherche (par la publication du dictionnaire du dialectal) à détruire la langue arabe pour que les générations futures ne puissent plus comprendre la civilisation et notre culture islamique. L'étape suivante consistera à nous faire changer de nom arabe parce qu'ils ne seraient plus adaptés au siècle,

peut-on lire dans un commentaire.

Un autre résume la question dans une formule lapidaire : « Le Coran est descendu en langue arabe, un point c'est tout ». Un autre internaute surenchérit : « Qui combat la langue arabe combat le coran ».

La langue arabe, porteuse de l'identité dans ce qu'elle a de plus sacré, est la seule légitime pour accéder à la connaissance et au savoir parce qu'elle est apte et capable de le faire. D'un autre côté, non seulement la darija ne pourrait pas concurrencer l'arabe standard dans ce domaine, mais elle porterait un sérieux préjudice à l'enseignement en le dégradant gravement.

Dans un commentaire, un lecteur prétend que si l'on isole un nouveau-né dans une salle et qu'on le laisse grandir sans jamais lui adresser de parole, « il parlera l'arabe parce qu'il s'agit de la voie divine ». Est-il nécessaire de commenter de tels propos ?

9. La darija comme un complot

Si les partis conservateurs (Istiqlal et PJD⁸) considèrent la langue arabe comme une manifestation de l'identité culturelle, civilisationnelle et religieuse, certains militants de gauche empruntent le même chemin. Ils s'opposent à l'usage de la darija, en avançant d'autres arguments « idéologiques ». Ici, l'argument phare reste le complot colonialiste et le service rendu à la France et à la francophonie. Il peut paraître, *a priori*, étrange que la France puisse soutenir la darija pour défendre sa langue. Mais la logique semble aller dans le sens de l'histoire qui a amené les premiers orientalistes à s'intéresser aux dialectes et parlers des peuples colonisés ou à coloniser. Ces travaux sont compris non comme des recherches scientifiques désintéressées, mais comme la recherche d'information nécessaire à la domination des populations autochtones et leur « destruction » en les éloignant de leur identité, ciment de leur unité (v. El Joundi, 1982).

Un militant de gauche⁹ accuse ainsi les promoteurs de la darija de prolonger l'entreprise coloniale. « Ils ont agi comme des étrangers avec un référentiel étranger », affirme-t-il. « Ils s'inscrivent dans un projet néocolonialiste ». La même personne, confrontée au caractère scientifique d'une production comme le dictionnaire de l'arabe marocain, persiste à y voir un projet « idéologique ». « Même si le travail est scientifique, il a toujours une fonction politique et idéologique », dit-il. Il affirme aussi que les premiers orientalistes qui ont publié le dictionnaire de l'arabe parlé algérien l'ont fait de manière scientifique indéniable, mais pour réaliser un objectif moins noble : « purger et assassiner le peuple algérien ».

Les chercheurs qui s'intéressent à la darija sont ainsi taxés d'être au service de l'ancien colonisateur. Ils défendraient, aujourd'hui encore, les intérêts de la France et de la francophonie. Il n'est pas facile de comprendre quel intérêt aurait la France à voir les Marocains écrire leur langue parlée. Mais l'un des textes avance l'idée que ce pays (la France), en perte d'influence dans le monde, cherche à « protéger sa langue et sa culture ». Le raisonnement est alambiqué. Il faut comprendre que par l'encouragement de la darija, on essaye d'affaiblir l'arabe standard et de privilégier par voie de conséquence la langue française très ancrée au Maghreb. Cette entreprise vise la division du monde arabe pour mieux le dominer. L'argument n'est plus, ici, de nature religieuse, mais politique.

8. Partie de la Justice et du Développement.

9. V. Hespress, page consultée le 30 décembre 2016 : <https://www.hespress.com/-331968ال-اغتياال-الى-يسعى-الى-اغتيال-ال-331968.html>.

La même personne affirme que, par nature, les dialectes arabes sont multiples et variés, et que les tentatives de les standardiser reviennent à les unifier et donc les renforcer contre la variété standard. C'est pour cette raison qu'il faudrait garder une nette distinction entre l'arabe standard, langue unifiée, « langue écrite et langue d'État » à côté des dialectes multiples et parlés.

Dans l'article de Maghress¹⁰, Abdessamad Belakbir parle de régression intellectuelle. Selon lui, « l'arabe dialectal n'a pas la capacité de théoriser les choses ni d'être une référence scientifique comme l'arabe "éloquent" (fuṣḥā). » L'argument semble ici « linguistique », mais il faut bien voir dans l'utilisation du mot « décadence » une perception bien idéologique des langues.

Pour embrouiller davantage la question, un lecteur évoque le complot, mais cette fois-ci contre la langue amazighe. Il voit dans le débat sur la légitimité de l'une des deux variétés arabes une tentative de faire oublier que la seule langue antiquement maghrébine, selon lui, est l'amazighe : « Ces gens qui parlent du dialecte marocain et de la langue arabe classique veulent nous faire oublier l'amazigh seule langue authentique de l'Afrique du Nord. Ils se disputent pour nous faire taire ».

10. Danger pour la qualité de l'enseignement

L'introduction de quelques noms de gâteaux marocains, sans réel correspondant dans l'arabe standard, est présentée comme un danger pour la qualité de l'enseignement et une atteinte « au socle essentiel de la langue arabe », ajoute un internaute. Il faut comprendre certainement par socle de la langue arabe, un parler « purifié » des emprunts.

Si la darija se déploie sur les panneaux publicitaires avec une audace qui horripile les défenseurs de l'arabe standard, son introduction dans le manuel, malgré son aspect anecdotique, devient un danger qui mène à « la dialectisation de l'école ». Pour le ministère, les noms de gâteaux, plats et habits dans le manuel permettent à l'apprenant de retrouver à l'école des réalités émanant de son quotidien. Cet argument rejoint les affirmations sur la nécessaire scolarisation des enfants, ne serait-ce que dans les premières années, dans leur langue première. Force est de constater que seuls la darija et l'amazigh remplissent cette fonction.

Le parti de l'Istiqlal (conservateur) s'inquiète de voir les manuels adopter des expressions dialectales « qui contredisent les valeurs et les fondamentaux consensuels de la "ouma" marocaine ». Ce reproche ne parle pas de valeurs mises en danger par l'introduction de quelques mots en darija, mais il inscrit cette action dans le sens d'une entreprise globale de contenu inadapté. Le parti voit dans cette initiative la détérioration du niveau de l'enseignement et son déclin.

10. V. l'article en arabe, page consultée le 18 décembre 2018 : <https://www.hespress.com/%D8%A8%D9%84%D9%83%D8%A8%D9%8A%D8%B1-%D9%84%D8%A7-%D9%88%D8%AC%D9%88%D8%AF-%D9%84%D9%80%D8%AF-%D9%8E%D8%A7%D8%B1%D9%90%D8%AC%D9%8E%D8%A9-%D9%88%D8%A7%D8%AD%D8%AF%D8%A9-%D9%81%D9%8A-%D8%A7-332420.html>.

11. Une non-langue

Les commentateurs de notre corpus qui se sont risqués à parler de la langue elle-même opposent la pluralité des dialectes à l'unicité de l'arabe standard : « Nos dialectes arabes comme amazighs sont multiples. Cela est naturel. C'est notre culture ». La même personne voit dans la répartition fonctionnelle des différentes variétés un ordre « naturel » des choses : « Toutes ces expressions orales complémentaires ont été créées par Dieu pour la communication entre les hommes et elles ne sont pas en guerre comme on le prétend. »

Certains commentateurs s'étonnent même qu'on puisse mettre en rapport les deux variétés parce que l'une est une « véritable » langue (la variété standard) alors que l'autre n'est qu'un simulacre de langue : « Quoi ? Est-ce qu'on peut considérer cela comme une langue ? *Chkoun* ("qui" en darija), *ch'ftouni* (vous m'avez vu), *ma mchache* (il n'est pas parti). »

12. Considérations pragmatiques

Enfin, certains commentaires font preuve de réalisme et de pragmatisme. Ils abordent la question du point de vue des bénéfices attendus des langues sans considération idéologique : « Soyons pragmatiques et fonctionnels ! Qu'est-ce que la langue arabe (standard) a porté à notre économie ? Rien. (...) Même dans son berceau (l'Arabie), la langue arabe n'est pas utilisée. C'est l'anglais qu'on utilise ».

Un autre conteste l'arabe standard sur sa production : « Au lieu de se prêter à des duels non productifs, qu'est-ce que l'arabe standard a produit ? ».

Un troisième commentaire pointe du doigt le flou des arguments avancés par les défenseurs de l'arabe standard : « Si vous disposez de données justes, il faut les présenter et les appuyer avec des arguments solides. Nous ne voulons pas de sous-entendus du genre "certains sont au service d'agendas étrangers". »

« Croyez-vous qu'il suffise de dire que l'arabe est la langue du Coran pour que le monde entier se bouscule pour adopter la langue sacrée ? Oui pour un Maroc indépendant économiquement, intellectuellement, linguistiquement et dans tous les autres domaines, mais comment ? Et avec quoi ? »

13. Conclusion

Nous avons dégagé des commentaires de notre corpus deux grandes orientations générales : la perception des partisans de l'arabe standard et celle des défenseurs de la légitimité de la darija en l'inscrivant dans un plurilinguisme ambiant.

Les partisans de l'arabe standard recourent généralement à deux types d'arguments : le premier est idéologico-religieux. Il consiste à lier l'arabe au Coran et à la civilisation musulmane en évoquant le caractère sacré de cette langue. Le second argument est politico-idéologique. Il fait de l'arabe le garant de la nation arabe unie, selon la vision du panarabisme. Les deux arguments trouvent un appui dans l'évocation de la religion musulmane et de la langue arabe dans le préambule et l'article 5 de la Constitution¹¹. Dès lors, toute initiative visant à donner à la darija, en tant que variété maternelle, plus de place dans le domaine scriptural et scolaire devient une atteinte aux deux fondamentaux que sont les composantes identitaires religieuse et « nationale »¹².

De leur côté, les défenseurs de la darija s'appuient sur des arguments linguistiques (les langues évoluent), pédagogiques (l'enseignement se fait d'abord dans la langue première) et pragmatiques (le développement et l'économie¹³ exigent plus de réalisme dans la gestion du paysage linguistique). En effet, le monde de l'entreprise reste largement francophone et incite par simple réalisme à faire de la maîtrise de cette langue le chemin le plus sûr pour accéder au travail. Ils prônent pour cela le plurilinguisme qui inscrit toutes variétés de langues présentes sur l'échiquier linguistique marocain dans une dynamique d'enrichissement qui nourrit une identité culturelle marocaine.

11. Extrait de l'article 5 de la Constitution : « L'arabe demeure la langue officielle de l'État. L'État œuvre à la protection et au développement de la langue arabe, ainsi qu'à la promotion de son utilisation. De même, l'amazighe constitue une langue officielle de l'État, en tant que patrimoine commun à tous les Marocains sans exception. »

12. La réserve qu'introduisent les guillemets s'explique par la vision faussement monolithique que peut couvrir ce mot. Par définition, les nations sont plurielles et la vision « unitaire » n'est qu'un raccourci fantasmagorique.

13. La langue française étant celle du monde économique au Maroc, le réalisme impose de l'apprendre pour les bénéfices qu'elle procure dans la recherche du travail.

Bibliographie

- Al Joundi, Anwar (1982), *Al-fus·ha, langue du coran* (الفصحى لغة القرآن), Beirut, Éditions Dar Al Kitab.
- Bensfia, Abdellatif, Mabrou, Abdelouahed et Mgharfaoui, Khalil (2013), « L'impact du choix de la langue sur les débouchés et carrières professionnels : points de vue d'étudiants » *Recherches en didactique des langues et des cultures : Les Cahiers de l'Acedle*, vol. 10, n° 3, p. 55-73.
- Bihr, Alain (2011), « L'idéologie néolibérale », *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, n° 30, p. 43-56.
- Boukous, Ahmed (2005), « Dynamique d'une situation linguistique : le marché linguistique au Maroc », *Dimensions Culturelles, Artistiques et Spirituelles*, p. 71-111.
- Boukous, Ahmed (2008), « Le champ langagier : Diversité et stratification », *Revue Asinag*, n° 1, p. 15-37.
- Caubet, Dominique (2005), « Génération Darija !? », Zaragoza, EDNA, p. 233-243.
- Caubet, Dominique (2008), « *From Movida to Nayda in Morocco: the use of darija (Moroccan Arabic) dans the artistic creation at the beginning of the 3rd Millennium* », *Between the Atlantic and the Ocean 7th International Conference of AIDA, Vienna (Austria), 6-9th September 2006, 2008*, p. 113-124.
- De Ruiter, Jan Jaap et Ziamari, Karima (2014), *Le marché sociolinguistique contemporain du Maroc*, Paris, l'Harmattan.
- Elmedlaoui, M. (2019), العربية الدارجة - إملائية ونحو : الأصوات، الصرف، التركيب، المعجم (Arabe dialectal : orthographe et grammaire : sons, morphologie, structure, lexique), Casablanca, Zakoura.
- Friha, Anis (1955), *Les lettres latines pour écrire l'arabe* (اروف اللاتينية لكتابة العربية), Hindawi Foundation C.I.C., 2018 pour l'édition consultée.
- Friha, Anis (1989), *allahajâtou wa dirâsatou 'ousloubihâ*, (Les Dialectes et la méthode de leur enseignement), Beyrouth, Dar Al Jayl.
- Haddar, Mohamed (2019), « Représentations sur les langues en contact dans l'espace scolaire marocain : cas des lycéens », Cortier, Claude, Kadi-Ksouri, Latifa et Mabrou, Abdelouahed (dir.), *Cultures d'enseignement/apprentissage des langues, cultures éducatives, didactiques et professionnelles, Action Didactique*, 4, p. 68-89.
- Larcher, Pierre (2008), « *Al-lugha al-fuṣḥâ* : archéologie d'un concept "idéolinguistique" », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n° 124, p. 263-278.
- Mabrou, Abdelouahad et Mgharfaoui, Khalil (2019), « L'enseignement de l'arabe marocain, entre pédagogie et politique », *Relais*, n° 4, Leric, El Jadida, Université Choauib Doukkali.

- Mabrou, Abdelouahad (2016), « Les langues au/du Maroc : une présentation sociolinguistique », *Le français à l'université*, 21^e année, n° 1, page consultée le 14 janvier 2022, <http://www.bulletin.auf.org/index.php?id=2174>.
- Mabrou, Abdelouahad et Mgharfaoui, Khalil (2011), « L'enseignant (non) natif entre motivations et représentations. Cas de l'enseignement/apprentissage des langues dans des établissements au Maroc », Dervin, Fred et Badrinathan, Vasumathi (dir.), *L'enseignant non-natif : identités et légitimité dans l'enseignement-apprentissage des langues étrangères*, Fernelmont, E.M.E., p. 265-284.
- Martinet, André (1970), *Éléments de linguistique générale* (1960), Paris, Armand Colin.
- Messaoudi, Leila (2010), « La langue française au Maroc, fonction élitaire ou utilitaire ? », *Pratiques innovantes du plurilinguisme : Émergence et prise en compte en situations francophones*, Paris, Éditions archives contemporaines AUF, p. 51-63.
- Mgharfaoui, Khalil et Barakate, Hassna (2020), *La trace arabe au défi de l'évolution et la technologie*, Relais 6, Leric.
- Mgharfaoui, Khalil (2017), « Langue et identité au Maroc », Actes du colloque international : *Identités, mémoires et processus de reconnaissance*, Centre de la mémoire commune pour la démocratie et la paix, Meknès, 14 janvier 2017, page consultée le 14 janvier 2022, https://www.researchgate.net/profile/Khalil-Mgharfaoui/publication/331629828_LANGUE_ET_IDENTITE_AU_MAROC/links/5c8377d0458515831f92f6a4/LANGUE-ET-IDENTITE-AU-MAROC.pdf.
- Mgharfaoui, Khalil (2016), « Enseignement du français au Maroc : le paradoxe d'une langue "privilegiée" », Bacha, Jacqueline, Ben Abid-Zarrouk, Sandoss, Kadi, Latifa et Mabrou, Abdelouahad (dir.), *Penser les TIC dans les universités du Maghreb*, Paris, L'Harmattan.
- Miller, Catherine (2010), « Langues et Médias dans le monde arabe/arabophone. Entre idéologie et marché, convergences dans la glocalisation », Lachkar, Abdenbi (dir.), *Langues et Médias en Méditerranée*, Paris, L'Harmattan.
- Spitta, Wilhelm (1880), *Grammaire du dialecte arabe vulgaire de l'Égypte* (en allemand), Leipzig, J. C. Hinrichs.
- Thompson, John (1987), « Langage et idéologie », *Langage & société*, n° 39, p. 7-30.
- Timour, Mohamed (1956), *Problèmes de la langue arabe* (مشكلات اللغة العربية), Le Caire, Al Matba'a an naimoudajiya.
- Willmore, John Selden (1901), *The spoken Arabic of Egypt*, London, D. Nutt.
- Ziamari, Karima et De Ruyter, Jan Jaap (2015), « Les langues au Maroc : réalités, changements et évolutions linguistiques », *Le Maroc au présent : D'une époque à l'autre, une société en mutation*, Casablanca, Centre Jacques-Berque, p. 441-462.